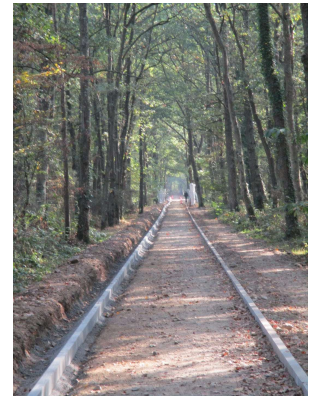


Non à l'urbanisation de La Prévalaye dans le dos des Rennais-es !



Stupeur, consternation et colère

Depuis mi-octobre 2018, les promeneur-se-s de la Prévalaye découvrent une série de travaux d'aménagements pilotés par Rennes Métropole :

- destruction de boisements, arrachage de haies bocagères pour la réalisation de nouveaux parkings et autres aménagements ; pose d'éclairages publics (chemin Robert de Boron et rue Jean Perrin) ; réduction de terres agricoles
- réalisation d'une piste de circulation pour skates et rollers sur près d'1 km dans l'allée cavalière, patrimoine historique et naturel

Nous lançons cette pétition pour manifester aux élu-e-s notre total désaccord et alerter les citoyen-ne-s sur le lancement brutal des travaux. Les aménagements défigurent et dénaturent cet espace de ressourcement. Ils sont inutiles et inconséquents, sur tous les plans : démocratique, environnemental, social et financier :

1. Ils ne correspondent à aucun besoin identifié ou attente exprimée : ni les habitant-e-s de Cleunay (contrairement à la Courrouze), ni les associations des usagers ciblés n'ont été informé-e-s ou concerté-e-s ! Ce n'est pas à cet endroit que ces dernières portent leur attention et leurs demandes, mais sur le chemin de halage (voie cyclable européenne). Les activités utiles comme les jardins familiaux et le jardin pédagogique sont impactés (perte de surface, d'accessibilité), les personnes concernées sont peu considérées, leurs espaces étant mis à disposition par la collectivité
2. Ils traduisent une vision dépassée d'aménagement : transformer un espace naturel en « parc urbain » est un non-sens : on n'urbanise pas la nature pour lui accorder une valeur et une utilité ! Face au changement climatique, à la disparition accélérée de la biodiversité, l'urgence est de sanctuariser les espaces naturels résiduels, d'éduquer les citoyen-ne-s à leur découverte sensible, dans leur strict respect. Il s'agit de ramener la nature en ville, pas la ville dans la nature ! Quel gâchis à la Prévalaye : d'un côté, valoriser une restauration écologique de cet espace, de l'autre, le détériorer...
3. Ces aménagements vont créer des nuisances qu'il est pourtant urgent de réduire, et même d'éviter. Les éclairages créent une nouvelle pollution lumineuse. La piste en enrobé, en ligne droite sur l'allée cavalière, va être un terrain de jeu bruyant et nocif pour engins motorisés, artificialisant des sols agricoles, rompant la circulation des espèces dont certaines protégées, le terrassement risquant en plus de fragiliser les arbres attenants
4. La « piste active » est une ineptie totale. Elle détruit la valeur patrimoniale de l'allée cavalière. Alors que les allées du parc sont suffisamment praticables pour tous les usages et même appréciées dans leur état actuel, cet équipement artificiel crée un espace de circulation réservé et contraint, donc un conflit d'usage : certaines catégories d'usagers ne pourront ou ne voudront plus l'emprunter (marcheurs, personnes à mobilité réduite). La justification pour les sports de glisse ne tient pas surtout pour aller sur 3km jusqu'à un parc multi-activités aux étangs d'Apigné. En plus, ils seront accidentogène !
5. Pourquoi détruire des boisements pour reconfigurer des parkings non saturés ?
6. Combien va coûter aux contribuables la réalisation et l'entretien de ces équipements ?

Nous demandons :

- **l'arrêt immédiat des travaux** et leur reconsidération, notamment par rapport à l'artificialisation des voies
- **la mise en place d'une concertation** transparente des habitant-e-s de Cleunay et des usagers de la Prévalaye, afin de redéfinir les axes et modalités d'un usage approprié et vertueux de cet espace naturel à préserver absolument.

Pétition lancée en décembre 2018
par des citoyen-ne-s indigné-e-s

